# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 18 SEPTEMBRE 1888. | 62me Année


**Dufour & Donnet.**
Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

**NOUVELLE-ORLÉANS.**
MARDI, 18 SEPTEMBRE 1888.

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

| | |
|---|---|
| Un an | $2 00 |

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, entes et Locations, etc. qui se soldent au prix dult de 10 cts la ligne voir la 2e page.


## La révision en France.

Le rôle que le mot "révision" joue dans les discussions et les délibérations politiques du jour est—dit le *Temps*—admirablement caractéristique de notre vieille tendance à tous entlammer pour ou contre des mots. Remarquez, en effet, qu'on prononce celui et en ayant soin de lui enlever au préalable tout sens positif et précis. C'est même pour cela qu'il peut être répété à plein gosier par tant de gens d'opinions si contraires. Tentez l'expérience; omettez le mot, faites une proposition ferme et nette; demandez un changement précis dans la Constitution, et vous verrez que l'enthousiasme tombera aussitôt, que les voix unies se diviseront jusqu'à s'excommunier et que personne parmi les gens réfléchis ne comprendra quel rapport il pourrait y avoir entre la correction du texte constitutionnel que vous réclamez et les nécessités économiques, budgétaires ou autres qui nous pressent en ce moment, ni comment, en modifiant l'un, on arriverait à mieux suffire aux autres. Il faut supposer un singulier état d'esprit chez des hommes politiques qui s'emballent ainsi sur le mot de révision, sans dire ni savoir ce que l'on veut changer ou ce que l'on veut établir. Un Congrès, pour faire quelle révision? une Constituante, pour constituer quel régime? Quand vous posez ces questions élémentaires, il semble, à voir la manière dont on y répond, que vous émettez des énormités. Ceux qui croient que la politique n'est pas affaire de raison, que les solutions ne doivent être ni prévues ni préparées, que [illegible] tout [illegible] laisser fonctionner, et que les décisions, comme les antiques oracles, résoudront toutes les difficultés et écarteront tous les périls, ceux-là, disons-nous, [illegible] ce qui pourra survenir. Mais, en dehors de cette [illegible] superstitieuse qui n'est pas autre chose, [illegible] peuple, [illegible] de la [illegible] que la politique [illegible] la République!

Nous répondrons: Vous ne pouvez pourtant pas nier que le mot de révision soit populaire, qu'il y ait beaucoup de mécontentement dans le pays et que par conséquent il y ait quelque chose à changer. Nous en convenons, et [illegible] reste à savoir ce que le pays [illegible] veut [illegible] Seulement [illegible] pour la faire [illegible] ne pouvaient [illegible] tirer dans le [illegible] [illegible] Vous [illegible] le [illegible] les qu'il faut changer.

On nous pardonnera cet apologue, qui s'applique très bien à notre situation [illegible] le gouvernement [illegible] majorité [illegible] C'est [illegible] Or, [illegible] dans la Chambre [illegible] [illegible] la Constitution [illegible] est dans la composition de la Chambre [illegible] la fièvre lui vient [illegible] c'est nous qu'il faut réformer. Il est vrai que cela est moins facile que de refaire une Constitution. Mais cela est aussi plus efficace. Nous venons de faire l'expérience que sans majorité décidée, rien n'est possible à l'action parlementaire. Qu'aux élections prochaines le pays se préoccupe donc, avant tout, d'envoyer à la Chambre une majorité, et une majorité raisonnable, pratique et laborieuse. Ce sera la meilleure des révisions.

**Loterie de l'Etat de la Louisiane.**—M. William Moake demeurant rue Carondelet 534, déclare plus loin avoir été payé par la compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane [illegible] du lot de $5100 qu'il avait gagné l'avant veille avec le billet portant les numéros 16 43 64 et achete 25 sous au bureau de M. F. G. Blumenthal rue Carondelet [illegible].

La Salsepareille [illegible] fortement concentrée [illegible] c'est le remède le plus économique dont on puisse se servir pour purifier le sang.

## Suisse.

On écrit, de Genève, au *Temps*:

"L'énorme circulation qui se produit sur nos voies ferrées de montagnes, fait, elle surgir de tous côtés l'idée d'en créer de nouvelles. Le chemin de fer du Pilate est à peu près achevé et sera mis en circulation au printemps de l'année prochaine.

"On s'occupe sérieusement de la construction d'un funiculaire des bords du lac de Thoune au Beatenberg et des rives du lac de Lugano au San Salvator. Il est même question de construire deux nouvelles lignes de chemins de fer sur le Righi; mais ces projets paraissent rencontrer une certaine opposition de la part des autorités cantonales intéressées, qui semblent craindre que cette nouvelle concurrence ne ruine les trois lignes déjà existantes. En revanche, la ville de Vevey vient de voter un crédit pour la reprise des études d'une voie ferrée reliant directement cette cité avec Interlaken par la vallée du Simmenthal, projet pour lequel l'Assemblée fédérale a déjà accordé une concession il y a une vingtaine d'années. Le Jura lui-même, si peu connu des étrangers et qui mériterait cependant de l'être, ne reste pas en dehors du mouvement.

"On projette, très sérieusement paraît-il, l'établissement d'un chemin de fer à voie étroite d'Yverdon à Sainte-Croix, qui irait se relier plus tard avec le régional du Val de Travers et le régional en construction des Ponts à la Chaux-de-Fonds. Les bons résultats financiers obtenus sur la plupart de nos petites lignes d'intérêt local sont de nature à encourager ces différentes entreprises."

Lu sur l'album d'un philophe:

"Champs de blé, chant d'amour, chand de vin, toute la vie est là!"

## LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 15 septembre:

La semaine a été beaucoup plus favorable aux récoltes de toutes sortes que les précédentes, depuis plus d'un mois. Il est vrai qu'il a plu dans presque toutes les régions de l'Etat—ce qui a été un nouvel obstacle aux travaux, spécialement dans les districts où l'on cultive le riz, mais le terrain se dessèche vite, on a recommencé la cueillette du coton. Les voitures peuvent circuler au milieu des champs de maïs. Ce dernier produit n'a pas été aussi attaqué qu'on le craignait, mais ce sont les planteurs riziers qui sont les plus pressés; ils ne peuvent pas se servir des machines ordinaires, attendu que le terrain n'est pas assez sec. La perte sur le produit, à la suite de l'ouragan du 10 août, est évalué de 15 à 30 pour cent.

Un grand nombre de planteurs pensent que la canne n'a pas été affectée gravement; toutefois, le capitaine John N. Pharr, un planteur sucrier de beaucoup d'expérience, nous écrit à propos de la paroisse Ste-Marie:

"Dans son numéro du 1er septembre, je vois que dans votre journal on porte, pour la paroisse Ste-Marie, la perte, sur la canne, à 10 pour cent; en l'élevant à 15 pour cent, vous serez plus près de la vérité, car, après l'ouragan qui a eu lieu, il y a trois semaines, les produits de la terre n'ont pu se remettre du coup qu'ils avaient reçu. Heureusement, il n'y a pas autant de mal dans les autres paroisses.

—Nous venons de recevoir le rapport de M. Bouchereau sur la récolte en Louisiane. M. B. porte le produit total en sucre, pour la saison 1887-88, à 285,158 boucauts, soit à 176,928 tonnes, ou à 353,855,877 livres net. Quant aux mélasses, le total est de 21,980,241 gallons. Pour le riz, le chiffre est de 672,875 barils de produit brut, ou 283,578 barils de riz écalé, pesant 65,268,875 livres net.

On nous écrit, de Ramsey, Vermilion:

"Depuis l'orage du 19 août, nous avons eu beaucoup de pluie; le dernier jour du mois précédent, il y a eu de fortes pluies dans plusieurs endroits. Quelques-uns estiment la perte causée par l'orage et les pluies qui sont survenues après, à la moitié; d'autres à un quart. Il est probable qu'en général la vérité est entre ces deux extrêmes.

"Ce qui précède se rapporte au coton. Quant au maïs, à l'exception de celui qui a été semé en dernier lieu, il n'y a pas une perte considérable. Il se sèche; on peut le récolter et le rentrer vite pour sauver de la rouille, les épis qui sont couchés sur le sol.

"Plusieurs de nos principaux planteurs ont planté le maïs sur tard, à cause de l'humidité qui a régné durant presque toute la saison d'hiver, que leur récolte en sera nécessairement faible. Il faudra donc en faire venir du dehors plus que d'habitude.

"On ne peut espérer un prix rémunérateur des produits des champs. Lorsqu'ils seront rentrés, il faudra les remanier à nouveau et le prix de ces travaux sera trop élevé pour qu'on puisse en tirer un bénéfice."

—On nous écrit, de Bassville, Avoyelles:

"La semaine passée a été une véritable semaine de pluies. L'humidité a considérablement affecté le coton, surtout celui qui était avancé et avait beaucoup produit.

"J'ai passé quelques moments chez MM. Wm. Lyle et Nole et j'y ai appris que leurs cent acres de coton ont éprouvé un dommage considérable, par suite du dernier ouragan. Tout cela était beau et abondamment chargé de graines, mais les vents violents et la pluie en ont fait tomber du grand nombre et les pluies qui ont suivi ont achevé la destruction. Notre perte peut être évaluée de 10 à 30 pour cent.

"Dans mon dernier rapport j'avais dit que l'ouragan n'avait pas atteint nos récoltes, j'aurais dû ajouter, 'si l'on fait la comparaison avec les paroisses des bords du golfe.'

"Sans être le maïs et le coton ont beaucoup souffert, mais, si les pluies s'arrêtent maintenant, tout reprendra bientôt et nous pourrons faire bonne figure comme les années précédentes."

*Le Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 15 septembre:

N'oublions point que c'est le 1er octobre que commence la foire de Bâton-Rouge.

La paroisse Assomption y sera certainement représentée, tant par des exposants que par des curieux.

Et quelle est donc la paroisse de la Louisiane qui n'y aura pas ses représentants.

Allons voyons, examinons, éclairons-nous, instruisons-nous et progressons.

—Hier, notre confrère et voisin *le Courrier* de Donaldsonville, entrait dans sa dix-huitième année d'existence.

Nous l'en félicitons, et nous lui souhaitons longue vie de prospérité et de succès,—succès et prospérité qu'il mérite du reste.

*Le Chef*, un journal bien éveillé—*wide awake*—bien vivant et bien fait, qui appartient à la jeune Louisiane, est fort apprécié de ses confrères et fait honneur à la communauté qui le patronne avec autant d'intelligence que de libéralisme.

—Le jury de Police de notre paroisse offre une récompense de $50 à quiconque fournira les renseignements qui aboutiraient à la découverte, arrestation et conviction des coupables de l'infanticide d'un enfant mâle de race blanche, trouvé flottant dans le bayou Lafourche, le 27 août dernier, aux environs du magasin de M. Magloire Bourgeois.

L'offre de récompense ci-dessus aura force de loi pendant les soixante jours qui s'en suiveront à partir de cette date.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 15 septembre.

Nous avons été favorisés, toute la semaine, d'un temps superbe. La récolte du riz se fait maintenant sans relâche et avance rapidement.

Beaucoup de craintes exagérées se dissipent, et l'espoir d'une bonne récolte renaît chez la plupart de nos fermiers. Seuls nos jardins sont encore envahis par l'herbe et présentent, en général, un aspect triste et négligé. Les semis sont en retard et il faudra beaucoup d'activité et de travail pour réparer tout le tort que le mauvais temps a fait à nos potagers.

—C'est une chose assez rare, mais qui n'en est pas moins la bienvenue, que la hauteur des eaux, dans le bayou Lafourche puisse, en cette saison de l'année, permettre la navigation à vapeur.

Plusieurs bateaux qui avaient déserté nos parages, sont revenus et, parmi eux, l'"Assomption," qui est un des favoris de notre bayou et qui, jeudi dernier, a fait sa réapparition.

Les rapports de l'Angleterre et de l'Italie—Une dépêche adressée, de Londres, au "Journal des Débats"—Le *Journal des Débats* revient sur une question déjà agitée et qui n'a point reçu de réponse satisfaisante; il s'agit des rapports de l'Angleterre et de l'Italie. Voici la dépêche que ce journal reçoit de Londres:

"Bien que les journaux anglais qui passent pour refléter le mieux les sentiments du gouvernement aient jugé assez sévèrement l'attitude prise récemment par M. Crispi, vous pouvez être assuré que des accords sont intervenus, il y a quelques mois, entre l'Angleterre et l'Italie, accords que vous avez annoncés et dont la presse européenne s'est occupée.

"Voici, me dit-on de bonne source, quels seraient ces accords:

"L'Italie s'oblige à mettre un corps de 60,000 hommes à la disposition de l'Angleterre dans le cas où celle-ci aurait à intervenir dans l'Asie Mineure, en vertu des traités qui la lient à la Porte. En échange, l'Angleterre s'est engagée à protéger les côtes de l'Italie en cas de guerre avec la France. Seulement on ne connaît pas avec précision les cas dans lesquels l'Angleterre devrait intervenir.

"Ces conventions connues à Saint-Pétersbourg y ont produit une fâcheuse impression, ce qui explique la froideur actuelle des relations entre la Russie et l'Italie, et le départ de M. Marochetti en congé illimité."


Le Rénovateur des Cheveux de Hall rend la chevelure souple, soyeuse, brillante; il est sans rivaux pour la toilette.


## Nouvelles diverses de France.

Dans l'Est.

On écrit, au *Figaro*:

Nancy, jeudi, 30 août 1888.

La carte de l'état-major au cinquante millième ne donne pas l'emplacement des forts qui entourent la ville d'Epinal et toutes les villes centrales de camp. D'autres cartes le donnent inexactement. Toutefois, sans être topographe, on pourrait sur un plan le tracer avec assez d'exactitude, mais il faudrait le faire de mémoire, car les gens armés de crayons sont mal vus dans ces parages.

Je suis donc dans l'impossibilité de faire la topographie d'Epinal, mais je suis à même de vous donner la physionomie et la philosophie d'un camp retranché.

Je suppose la guerre déclarée. Vilaine supposition, mais nécessaire à ma description. Toutes les troupes frontières, dont fait partie la garnison de Nancy, se jettent résolument à la tête de l'ennemi, bouchent les passages et se battent sous la protection de leurs forts jusqu'à extinction de force pour l'empêcher de passer, le refouler ou simplement le retarder.

Mais déjà la ligne de camps retranchés a donné asile aux premiers corps d'armée mobilisés.

Cette ligne de camps retranchés n'est pas aisée à franchir. Elle peut tenir assez longtemps; elle pourrait même tenir toujours si la guerre consistait, comme quelques personnes le croient, à se défendre et à regarder l'ennemi dans le blanc des yeux.

La guerre, au contraire, consiste à attaquer.

Des camps retranchés comme ceux d'Epinal et de Toul peuvent recevoir chacun un ou deux corps d'armée complets où ces corps d'armées achèvent leur mobilisation.

Car la mobilisation matérielle peut se faire en quelques jours comme nous l'avons vu l'an dernier à Toulouse, tandis que la mobilisation morale demande un peu plus de temps. L'homme y est, mais le cœur n'est pas encore tout à fait détaché du foyer. Tant qu'on le voit, qu'on le sent, ce diable de foyer, on n'est pas encore tout entier à la patrie. Quand le chemin de fer emporte le régiment, il est encore tout ahuri, mais à la première halte repas, il est déjà plus gaillard. Dès qu'il touche le sol, dès qu'il campe, le régiment de mixture en quelques jours. Viennent une route, une reconnaissance, un petit combat, le régiment est fait; les réservistes n'ont plus qu'une idée: bien se battre, pour en finir vite et revenir près de la femme et des enfants.

On ne peut d'ailleurs plus construire de petites places, parce qu'avec les longues portées des canons actuels, l'artillerie serait tout de suite prise à revers. Ensuite, les villes ne peuvent plus être directement fortifiées, car en cas de bombardement la population et les municipalités pèsent trop lourdement sur le commandant de place. Nous l'avons vu en 1870, et les bons pantouflards, qui crient après les capitulations, feront bien de relire, s'ils l'ont lu, le livret des jugements du conseil d'enquête. Partout où le commandant de place a fait son devoir, il a envoyé promener l'élément civil. Donc à Toul, à Epinal et dans les autres camps retranchés, la ville centrale n'a rien à voir dans les opérations militaires.

Les forts formant le système sont énormes et même plus étendus que ceux des alentours de Paris. Ils sont très plats et dominent cependant les positions que pourrait occuper l'ennemi, car ce pays est très valonné et très propice à la fortification.

Chaque fort—et les camps en ont six ou sept—chaque fort est lui-même une ville par l'étendue, et peut contenir des baraquements pour huit ou dix mille hommes. Ces baraquements sont faits en partie et les bois des autres sont préparés. On pourrait cantonner en outre vingt-cinq mille hommes autour et dans Epinal.

Il est évident que ces chiffres ne m'ont été donnés par les habitants et n'ont rien d'officiel mais je ne les crois pas exagérés.

Le *Petit Niçois* fait un compte rendu détaillé de l'échauffourée, à Villefranche, du 111e de ligne qui est allé relever en Corse le 112e. Au départ, Mme Nikoforaki, femme d'un général russe, qui se trouve en villégiature à Villefranche, a remis à Mme Bourdon, femme du colonel, un magnifique bouquet noué de rubans aux couleurs russes et françaises. Mme Bourdon s'est montrée fort touchée de cette délicate attention et en a exprimé sa vive reconnaissance à Mme la générale Nikiforaki.

—D'autre part, on écrit, de Bastia, qu'au moment où le 112e, allant s'embarquer, s'arrêtait devant la maison du colonel pour y prendre le drapeau, M. le commandeur Coluccl, consul général d'Italie, faisait hisser à l'un des balcons du consulat les couleurs italiennes. Pendant que l'on rendait les honneurs au drapeau français et durant que les troupes passaient devant le consulat, le consul s'est constamment tenu sur son balcon, le chapeau à la main. La population a été très favorablement impressionnée et M. le colonel Robillard, avant son départ, s'est rendu auprès du consul pour lui adresser ses plus vifs remerciements.

On nous informe—dit la *Gazette de France*—que Mgr Lavigerie a reçu, des catholiques de Hollande, la somme de 280,000 florins pour son œuvre antiesclavagiste.

Le *Nouvelliste de Rouen* contient le récit d'une entrevue d'un de ses rédacteurs avec M. Henri Rochefort, de passage à Rouen.

Nous en citons quelques extraits:

—On parle du [illegible] au scrutin d'arrondissement. Les républicains y voient un moyen d'empêcher le général de se faire nommer dans plusieurs départements.

—Ils peuvent le rétablir. J'en suis partisan, d'ailleurs, car les élections partielles, au scrutin de liste, coûtent trop cher. En ce qui concerne le général, ce serait faire son jeu que de prendre cette mesure.

—Comment cela?

—Voici: Il est, en France, plusieurs départements qui voteraient *contre* une liste boulangiste, mais il n'en est pas un seul qui ne contienne au moins un arrondissement dans lequel le général serait sûr du succès. Le ministère ne sera pas assez "simple" pour commettre cette faute....

—Et ces projets-là sont bien ceux du général, les idées que vous émettez sont bien les siennes?

—Oui. Boulanger a une grande confiance en moi: il ne fait rien sans me consulter.

Un agent technique de la Société générale de la dynamite fait, en ce moment, dans les charbonnages du Pas-de-Calais, d'intéressantes expériences avec un explosif ne produisant aucune flamme. De l'aveu des directeurs et ingénieurs de ces charbonnages, ce nouvel explosif est appelé à rendre de très grands services à l'industrie houillère.

A l'avenir, le mineur n'aura plus à craindre les coups de grisou, car, d'après les essais qui ont déjà été effectués, il a été reconnu que dans les galeries grisouteuses où il y avait cinq, dix et même seize pour cent de grisou, ce nouvel explosif n'a produit aucune flamme.

Un incendie a dévoré, à Bègles, une usine destinée à la préparation des matières animales et appartenant à MM. Rabaud et Guichard.

L'usine est complètement détruite, on a pu, à grand'peine, préserver les maisons.

Il existe, paraît-il, dans le département de la Seine, douze personnes qui sont beaucoup plus âgées que M. Chevreul.

Cinq hommes et sept femmes ont dépassé la cent cinquantième année.

Un ancien vétérinaire, M. Renaudin, demeurant à la Ville-Evrard, est entré le 5 janvier dans sa cent quatrième année.

Il a assisté à la bataille de Waterloo. Il est encore en excellente santé, écrit sans lunettes et entend sans difficulté.

Un détail que nous donne avec joie la Société contre l'abus du tabac: M. Renaudin n'a jamais fumé!

M. de Freycinet a prescrit au service de l'artillerie l'achat de 300 nouvelles machines et des outils nécessaires à la fabrication du fusil à petit calibre. La France aura, le 1er novembre, 8,200 machines en mouvement, dont 5,000 à St. Etienne, 2,000 à Châtellerault, 1,200 à Tulle. Les trois manufactures d'armes termineront 1,600 fusils par jour à l'entrée de l'hiver—580,000 fusils à répétition au calibre de 8 millimètres sont déjà en service ou dans les arsenaux.

La fabrication des cartouches va encore être accrue: la France a déjà un approvisionnement de 5,000 cartouches par fusil terminé.

Le 1er novembre, tous les fusils du modèle 1874 seront retirés à l'armée active. Le 1er avril, les manufactures ayant livré 1,200,000 fusils de petit calibre, la transformation de l'armement de l'armée territoriale sera, à son tour, terminée.

Moins de trente mois auront suffi à accomplir l'œuvre considérable à laquelle les généraux Gras, Tramond, Luzeux et le colonel Lebel ont conjointement attaché leur nom.

Nous lisons, dans la *Gazette de France*:

La population de Podensac (Gironde) vient d'être péniblement impressionnée en apprenant la laïcisation de son école communale de garçons, si bien dirigée depuis quarante ans par les Frères Maristes. En effet, les Frères étaient aimés et estimés de tous, car, pendant cette longue période, ils ont su diriger plusieurs générations dans toutes les classes de la société et faire de brillants sujets partout.

L'émotion a été d'autant plus grande que le maire radical, le F.·. Montet, un de leurs anciens et bons élèves, avait, dans une réunion publique, manifesté son attachement pour eux et avait promis formellement que, durant son administration, on ne toucherait pas aux Frères.

M. de Freycinet, ministre de la guerre, a adressé, tout récemment, aux commandants de corps d'armée, à l'occasion des manœuvres annuelles, une circulaire importante, visant particulièrement les officiers de tous grades et toutes armes qui, n'ayant que peu de temps de service à accomplir pour atteindre la limite d'âge, sollicitent des congés dans le but d'éviter une participation aux manœuvres.

Le ministre de la guerre fait remarquer que ces officiers en agissant de la sorte, reconnaissent qu'ils ne possèdent plus les forces physiques nécessaires pour un commandement actif. Il serait donc préjudiciable aux intérêts de l'armée de les maintenir en activité de service.

Il décide, en conséquence, que les officiers réunissant les conditions voulues pour la retraite, qui solliciteraient des autorisations d'absence, afin d'éviter les grandes manœuvres, seraient placés dans la position de non activité en attendant la liquidation de leur retraite.

Les commandants de corps d'armée sont invités en outre à signaler, après les manœuvres et même à toute époque de l'année, les officiers qui ne paraîtront plus susceptibles de faire campagne. Ils seront proposés d'office pour la retraite, s'ils ont l'ancienneté de service nécessaire.

## Italie.

Nous lisons, dans le *Temps*:

Le roi Humbert paraît avoir reçu un accueil plus favorable que les carottes mal dissimulées des feuilles monarchistes en Italie ne le faisaient augurer, dans la Romagne. Les groupes républicains et socialistes ont renoncé, à ce que l'on croit, à manifester contre le représentant du principe monarchique.

On a jugé l'attitude de M. Aurelio Saffi, l'ex-Triumvir de Rome en 1849, le chef respecté de l'intransigeance de tribune, jadis presque aussi avant dans l'intimité de Mazzini que M. Crispi lui-même: une lettre pleine de sagesse pour déconseiller toute manifestation—bravante. Amilcar Cipriani, le forçat à 1871, qui est le héros de [illegible] les régions [illegible] lieux, est dont la grâce a été [illegible] prix de la tranquillité de ses amis politiques en Romagne [illegible] de sa [illegible] du [illegible] tant [illegible] tout la [illegible] peut [illegible] [illegible] des [illegible].

[illegible] était préparé et le roi a pu circuler dans ces provinces minées par le socialisme agraire sans s'exposer à des manifestations désagréables.

On estime que 14,000 hommes vont prendre part aux manœuvres, auxquelles le ministre de la guerre, le général Bertolé Viale, assiste ainsi que son royal maître et le chef de l'état major général, le général Cosenz.

—Le même journal publie les renseignements et les commentaires qui suivent:

On commente, très vivement, à Rome le discours de M. Grimaldi à Aquila.

Le ministre de l'agriculture a déclaré officiellement que le gouvernement italien avait fait tout son possible pour arriver à un accord sans pouvoir y réussir.

Cette déclaration indique une tendance à faire retomber sur la France la responsabilité de la rupture. Cependant, tout au contraire la France a été toujours animée du plus vif désir d'arriver à une entente; mais le gouvernement italien n'a jamais voulu proposer que des concessions absolument insuffisantes et inacceptables pour la France et s'est refusé constamment à entrer même dans les vues conciliatrices du gouvernement français. Les esprits impartiaux ne s'y trompent pas.

C'est ainsi que la *Tribuna* dit dans son numéro d'hier que les auteurs connus du tarif général il n'en ne méritent certainement pas les honneurs du Capitole.

Pendant ce temps, la *Riforma* continue sa polémique pour essayer de prouver que la responsabilité ne retombe pas sur l'Italie qui, en dénonçant le traité, n'a fait que précéder la France dans une résolution que celle-ci avait déjà formellement énoncée.

Le journal officieux de M. Crispi oublie qu'il ne s'agit pas aujourd'hui de savoir si on a eu tort de dénoncer le traité, mais de constater qui on doit véritablement accuser d'en avoir empêché le renouvellement sur une base conforme aux intérêts réciproques des deux pays.

Des informations d'un vif intérêt reçues, de l'étranger, par le "Journal des Débats."—Le voyage de l'empereur d'Allemagne en Italie.—Les relations avec le Pape.—Le *Journal des Débats* reçoit de l'étranger des renseignements d'un vif intérêt.

Voici d'abord qui a trait au voyage de l'empereur d'Allemagne en Italie et aux relations avec le Pape. Voici, d'après des informations très sérieuses, ce qui aurait été arrêté:

"Dès le matin du jour fixé pour l'audience pontificale, l'empereur se rendrait au palais de l'ambassade d'Allemagne, sous prétexte d'une invitation à déjeuner, et, de là, après avoir laissé les équipages de la cour du Quirinal pour prendre ceux de l'ambassade, il irait au Vatican, accompagné de M. de Schlœzer, le ministre de Prusse près le Saint-Siège.

"C'est d'ailleurs ce qui fut observé lors de la visite que fit au Pape le père de l'Empereur actuel, et c'est ce que l'on a appelé, depuis lors, "la politique des chevaux".

"En outre, les organes officieux du gouvernement italien recevraient l'ordre de ne pas insister pour donner à la présence au Quirinal de l'empereur Guillaume le caractère d'une sanction des faits accomplis contre le Saint-Siège, mais d'en parler plutôt comme d'une nouvelle et éclatante manifestation de l'étroite alliance politico-militaire entre l'Italie et l'Allemagne, naturellement contre la France.

"En retour, M. de Bismarck aurait obtenu du Saint-Siège, par l'intermédiaire de la légation prussienne, que le Vatican ordonnerait à ses journaux de garder un langage respectueux envers l'Empereur, de se borner à relater les détails et incidents de son séjour à Rome à titre de pure chronique, et d'omettre toute discussion sur le caractère de sa visite."

Quelqu'un raconte, devant M. Prudhomme qu'un richissime amateur anglais vient d'acquérir au prix respectable de 1,250,000 francs deux tableaux de Rembrandt, représentant l'un un portrait de femme, l'autre l'artiste lui-même, sa palette à la main.

—Saperlipopette, s'écrie M. Prudhomme ébloui, un million et quart pour deux portraits! Ce Rembrandt gagnerait bien sa vie aujourd'hui, s'il n'était pas mort!

Une lettre du docteur espagnol Ferran au docteur russe Gamaleïa.—Le savant espagnol revendique la priorité de ses découvertes anticholériques.—Nous avons déjà dit que le docteur espagnol Ferran, bien connu du public français, revendiquait la priorité de ses découvertes anticholériques et de ses droits au prix Bréant. La *Paix* publie la lettre qu'il écrit à ce sujet à son confrère russe, le docteur Gamaleïa, candidat, lui aussi, au prix de cent mille francs:

*A monsieur le docteur Gamaleïa.*

21 août 1888.

Monsieur,

Je viens d'apprendre par les journaux politiques français que vous avez présenté à l'Académie des sciences une note qui confirme mes travaux expérimentaux sur le choléra asiatique et sa prophylaxie. Je vous félicite et suis très heureux, de voir que les faits viennent me donner raison, malgré les jugements passionnés dont j'ai été l'objet.

J'ai l'honneur de vous adresser par paquet postal recommandé mon livre sur la vaccination cholérique; vous y trouverez une doctrine et des faits rigoureusement sanctionnés par le résultat de 35,494 inoculations.

Il y a grand nombre d'expériences officielles qui témoignent que mon vaccin consiste en cultures pures du bacille-virgule, découvert par Koch; ceci met en sûreté la priorité de ma découverte, vu que les résultats que l'on peut obtenir aujourd'hui avec l'inoculation dudit microbe ou de ses produits toxiques ne peuvent absolument différer de ceux auxquels je suis arrivé lors de ma campagne anticholérique de 1885.

Quant à ce qui concerne le vaccin chimique obtenu au moyen de cultures stérilisées par la chaleur, nous l'avons aussi découvert et publié opportunément.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

J. FERRAN.

En correctionnelle:

—Accusé, votre état?

—Un peu souffrant, monsieur le président.

EKENBERG—FAVIA—Marié, hier lundi 17 septembre 1888, à 2 heures et demie, à la Cathédrale St Louis par le Rév. Père Berrone, M. ERIC HJALMAR EKENBERG à Mlle BAPTISTINE FAVIA.


### ERNEST C. VILLERE,

13 rue Carondelet,

Importateur et marchand de Vins fins, Comestibles de fantaisie, Vins rouges et blancs en caisses et en barriques, Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rums, Gins, Vins de la Californie, Cordiaux, etc. Champagnes de Heidsieck & Cie., Whiskies célèbres de Cahn, Belt & Cie. 10 déc—1an

### Avis.

$5 100 | Nlle-Orléans, 17 septembre 1888.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un quart du billet de combinaison Nos 16—43—64 classe 381 de la loterie de l'Etat de la Louisiane [illegible] du tirage [illegible] et qu'il a été payé par [illegible] au bureau de F. G. Blumenthal [illegible] Carondelet [illegible] le montant en a été bien promptement payé, sur présentation du billet au bureau de la compagnie.

WILLIAM MOAKE
Résidence 534 rue Carondelet, Ville.
18 sept—1t

### BEQUILLES,

BAS ÉLASTIQUES,

Soutien d'abdomen pour Bandages herniaires. Fus[illegible] pour les épaules, etc. dans tous les genres et dans tous les prix.

A. McDERMOTT
200 St Charles entre Julia et St Joseph.
31 mai—1an

### LOUIS FRIGERIO, OPTICIEN,

161 ........ [illegible] ........ 161

A un assortiment complet d'instruments d'optique, d'arpentage de marine et de mathématiques. Attention spéciale consacrée à la réparation de toutes les variétés de genre.

Thermomètres [illegible] baromètres ventes et réparés. [illegible] lunettes de Théâtre. Un opticien expérimenté est attaché à la maison.

Instruments, Dessin, Papier, etc., etc. [illegible]

### TRADERS BANK

AU COIN DES RUES DECATUR ET DOUANE.

CAPITAL - $100,000

HENRY MASPERO .......... Président
D. FATIO .......... Vice-Président
J. E. BOURNE .......... Caissier

Dépôts reçus et intérêts qu'ils soient.
20 mai—6 mois

### TROIS CÉLÈBRES MACHINES A COUDRE.

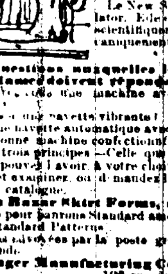

La nouvelle machine automatique Singer [illegible] simple. Elle court d'un trait.

Le New Singer Vibrator. Plus moderne fonctionnant plus facilement et plus simple que toutes les autres.

Le New Singer Oscillator. Edison parfaite, scientifiquement et mécaniquement.

**Trois questions auxquelles les dames devraient répondre:**

1 Préférez-vous une machine avec navette oscillante?
2 Ou avec une navette vibrante?
3 Ou une navette automatique avec fil simple?

Toute bonne machine confectionnée renferme un de ces trois principes.—Celle que vous préférez, vous pouvez l'avoir à votre choix.

Venez et examinez, ou demandez la liste des prix et le catalogue.

**Hall's Bazar Skirt Forms,** à vendre.

Agence pour patrons Standard améliorés Improved Standard Patterns.

Gazettes envoyées par la poste gratuitement, sur demande.

**Le Singer Manufacturing Company,**
196 rue du Canal.
**S. E. Rundle,** Agent.

1er sept—3m—V C

### PIANOS —DE— PLEYEL —CHEZ— Louis Grunewald & Cie.

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

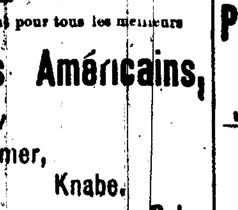

Seul agent pour tous les meilleurs

Pianos Américains,

Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.

**MUSIQUE**

de tous les principaux éditeurs ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique de

LOUIS GRUNEWALD,
NLLE-ORLEANS.

1er oct87—1an



## C. LAZARD & Cie.

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés, D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne

24 oct—87 1 ap—dim mar jeu sam

## D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me district.

1er nov—7—mar jeu dim—17

## COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DU MONDE CONTRE L'INCENDIE.

Plus de $40,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

| | |
|---|---|
| Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - | $3,239,091. |
| Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - | $1,427,290. |

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.
NEWTON BUCKNER, Chairman; RODOLPH WOLSTE, A. DELVAILLE. JNO. W. LABOUISSE.

HENRY V. OGDEN. Secrétaire Résident. | LAWRENCE F. LOW. Assistant Secrétaire
12 nov '87—1an

## D. H. Holmes.

100 pièces Etoffes fantaisie pour Robes, importation de la dernière saison, à vendre à 10, 15 et 20 cts, réduites de 30 et 35 cts.

**Satinets** (satteens) des meilleures qualités (bons genres), à 25 cts.

300 douzaines **Bas noirs** à côtes, indestructibles, avec baguettes en soie, pour dames, à 25 et 30 cts.

**Bas coton** à raies, fantaisie pour dames, à 25, 30 et 35 cts, valant le double.

**Chaussettes coton,** à raies, fantaisie, pour hommes, à 20 cts, valant 35c.

**Vestes** coton suisses, à côtes, pour dames, à 40 cts, valant 75 cts.

**Vestes** à côtes, en fil de Lisle, pour dames, à 75 cts, valant $1 25.

**Chemises d'hommes** non blanchies (unlaundried) à petits plis, avec devants doublés, à 50 cts, valant platinement 75 cts.

**Mouchoirs de toile brodés** pour dames (légèrement atteints) à un quart de leur valeur ordinaire.

L'assortiment le plus vaste

**d'Articles de Ménage**

que l'on ait jamais vu en cette ville, aux prix les plus bas.

155 Canal St.

5 jun—1 an—dim mar jeu

## LA PLUS GRANDE MAISON DU SUD. LEON GODCHAUX.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS, VÊTEMENTS SUR MESURE, CHEMISERIE, CHAPELLERIE, BONNETERIE, ARTICLES DE VOYAGE,

81 83 et 85 rue du Canal. Nlle-Orléans.

25 déc—1 ap dim mer ven

## DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc., seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

**FRANTZ & OPITZ,**

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE

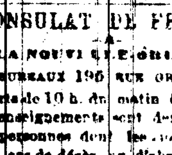

Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE
1er sept—1an


### CONSULAT DE FRANCE A LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER

Ouvert de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er septembre 1888.

**Liste de publication.**

| | |
|---|---|
| Barbenet Jean Eliza | Lemonnier Etienne Léonard |
| Bazard et Cie | Leroux Charles |
| Berné François | Magne François |
| Bloch Aron | Martial Marguerite ou Vve |
| Bordenave Paul | Montalé Jean Pierre |
| Boudigue Pierre | Montillot Pierre Laurent |
| Bracounot Louis Félix | Nargesane Jean |
| Capus Henri François | Noël Oscar Bélisaire |
| Clausade époux | Pascal |
| Crottes Martial | Pigné Pierre Ambroise |
| Devilleneuve Henri | Plantron Pascal |
| Dufard Lésin Berrard | Poujade Henri |
| Dupont Pierre Benjamin | Rebour Françoise Louis |
| Dussin Laurent | Redouret Marie |
| Genoulaz Jeanne | Revaut les sieurs |
| Grillet Henri | Sarsaud Martin |
| Goubl Jules Ange Léon | Saux Jean |
| Jardiller | Toulet Bernard |
| Lafargue Dominique | Vetnaugh Charles |
| Laubouf | Wilhelm Marx |
| Lavigne Ve | |
| Leborgne Camille | |
| Lefèvre Félix | |

**LETTRES.**

| | |
|---|---|
| Bacqué Pierre | Godin C A |
| Bellan Mme | Poisson Charles |
| Dubestes Etienne Mme | Revoil Georges |

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er septembre 1888.
Le Consul,
PAUL DEJARDIN.


AVIS.

### ARTHUR E. SAGET,

Successeur de J. SAGET & FILS,

DEPOT D'ARMES A FEU,

199 .......... CHARTRES .......... 199

Annonce qu'il vient de recevoir par le steamer Dupuy-de-Lôme un immense stock de fusils et armes à feu et qu'il a été nommé seul agent des maisons A. FRANCOTTE et PIRLOT & FRESART, de Liège, Belgique. Etablie depuis 40 ans en Louisiane, la maison Saget défie toute concurrence et rappelle aux marchands qu'il a en main un grand assortiment de cheminées de fusils portant son nom. 9 sept—15t

### Portraits au Crayon

J. EMILE RIVOIRE, Artiste.

40 rue Toulouse.

### CHEMISIER PARISIEN E. RIGAUT,

Coupeur des premières maisons de Paris
465 Sixth Avenue, New York.

Sur mesure, 6 chemises Wamsutta, $9. Réparations cols, devants, manchettes. Spécialité de chemise, caleçons, gilets de flanelle. 1er sept—1 an—Dim Mar Jeu.


**APPEL A QUI DE SOUTIENT.**

L'auteur du "*Vieux Salomon*," affaibli par l'âge et la maladie, est incapable, depuis près de quatre ans, de gagner son existence par un travail qui lui convienne, et il se trouve dans une situation désastreuse, que nous voulons soulager de notre mieux. Formé en "*Comité de bon souvenir*," nous faisons un chaleureux appel à ceux qui n'ont pas oublié l'œuvre courageuse de l'écrivain qui souffre maintenant aussi bien au moral qu'au physique. Nous avons choisi, pour notre *Président* et pour *Receveur*, M. Aloïse Labat, 410 S. Rampart, lequel conservera les noms des donataires en vue d'en faire un jour tel usage que pourrait indiquer les circonstances.

LE COMITÉ.

L'auteur du "*Vieux Salomon*" demeure rue Tulane, 154, dans la cour. 24 août—


### DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

**G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.**

Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles et Camp.

Venez examiner mes modèles voir informer de mes prix et vous faire exhiber ma médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

**C. E. KELLS & M. VIET,**

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

TO-KALON.

AVIS AUX FAMILLES

Vins supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forget, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Débit à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 sous une demi-bouteille vin ordinaire; pour 5 sous de plus on a une demi-bouteille du fameux To-Kalon. 17 fév 88—1anPP

Expédié franco aux Etats Unis, Canada et Mexique, si payé d'avance.

### NOUVEAU STOCK PERSIENNES

Nouvellement reçues.

**A. Brousseau Fils.**

23 et 25 rue de Chartres.

**TAPIS**

Anglais et Américains aux plus bas prix.

FORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM

**Rideaux**

Suisses, Nottingham, Madras, Turcoman

RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES

NATTES DE CHINE

De toutes sortes et des dernières nuances.

Le plus bel assortiment de Tapisserie et de [illegible] pour Rideaux [illegible]


**Liste des lettres étrangères restant à la poste de la Nlle Orléans pendant la semaine écoulée le 16 septembre 1888.**

LISTE DES DAMES.

Cosgrove A, Mademoiselle.

LISTE DES HOMMES.

| | |
|---|---|
| Fidel Jacques. | Meyer Wm |
| Laplace U., Mons. | Périné Sylvain. |
| Laborde J. | Silvestre F. A., Doc. |
| Maison Victor Maignon et Laborde. | |

G. W. NOTT.
Maître de Poste.


P. KROLL. | EUG. BRAQUET

**KROLL & BRAQUET**

Successeurs de Pierre Dufort

Entrepreneurs de Pompes funèbres

349 ...... Rue Royale ...... 349

Téléphone 710. | 4juil—1an


## CHARTE —DE LA— Rice Planters and Receivers' ASSOCIATION.

(LIMITED)

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE, Etat de la Louisiane, Ville de la Nlle-Orléans.

QU'IL soit su que le neuvième jour du mois d'août de l'an de Grâce mil huit cent quatre vingt huit et le cent treizième de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique.

Devant moi, CHARLES THÉODORE SONIAT, notaire dûment commissionné et qualifié pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane et en la présence des témoins ci après nommés et dont les signatures suivent:

Personnellement ont comparu JOHN DYMOND de la paroisse Plaquemines JOHN B LEVERT, de la paroisse Orléans, HARRY D. FORSYTH, de la paroisse Orléans, MEYER WEILL de la paroisse Orleans FRANK J. LEWIS de la paroisse Orléans DENIS LANAUX de la paroisse Orléans WILLIAM S. BLOOMFIELD de la paroisse Orléans P. EDOUARD ST MARTIN de la paroisse St Charles et ALBERT J LAGARDE de la paroisse Orléans et ont déclaré que se prévalant des lois de l'Etat de la Louisiane, relatives à l'organisation des corporations, ils ont formé un contrat et par le présent écrit, s'engagent de même que toutes personnes qui s'associeront à eux à fonder et constituer une corporation ou corps légal pour l'objet et les fins et aux conditions ci après indiqués, savoir

ARTICLE I

Le nom de cette corporation sera la "RICE PLANTERS AND RECEIVERS ASSOCIATION (Limited) Association des Planteurs et des Receveurs de Riz limitée, et, sous ce titre elle sera [illegible] pourvoir d'exister et de jouir du droit de succession pendant une durée [illegible] quatre vingt dix neuf ans à partir du jour [illegible] désigné.

ARTICLE II.

Le domicile de cette corporation sera établi en la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, et toutes citations ou autres documents légaux seront servis au président de la corporation ou, en son absence, ou en cas où il lui serait impossible d'agir au vice président et en cas de l'absence des deux, au secrétaire de l'Association.

ARTICLE III.

L'objet et les fins de cette corporation sont les suivants: Soulager les affaires de tous genres en riz, acheter et vendre du riz écalé et non écalé et tout ce qui provient de la culture du riz, pour acquérir, construire et posséder, conduire, [illegible] tout ce qui est [illegible] nécessaire à l'administration des affaires de cette corporation.

ARTICLE IV.

Le fonds capital de la corporation est fixé à la somme de cinquante mille dollars $150 0[illegible] divisées en [illegible] représentées par quinze cents (1500) actions de cent dollars chacune, payables ainsi que [illegible] le conseil de direction.

ARTICLE V.

La corporation aura le pouvoir de faire des contrats, de poursuivre et d'être poursuivie de [illegible] [illegible] de posséder et de faire usage d'un sceau [illegible] [illegible] [illegible] les plus [illegible] de vendre [illegible] [illegible] [illegible] convenable de ses actions.

ARTICLE VI.

Tous les pouvoirs de cette corporation seront exercés par un Conseil de Direction composé de dix sept (17) actionnaires, [illegible] Le Conseil de Direction sera choisi par ballottage, le premier lundi de juillet de chaque année [illegible] [illegible] date jusqu'à ce que des successeurs [illegible] donnés.

Une omission de nommer des directeurs à la date fixée ne dissoudra pas la corporation, mais [illegible] [illegible] le Conseil de Direction existant alors resteront en fonctions jusqu'à ce que une élection ait lieu dans les trente jours [illegible] Orléans. Les vacances se produisant dans le dit Conseil [illegible] remplies par les directeurs restants [illegible] parmi les actionnaires [illegible] de l'Association.

Le Bureau de direction [illegible] président, un vice président et secrétaire [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] corporations.

ARTICLE VII.

Cet acte d'incorporation ne peut être changé, modifié ou altéré, ou la dite corporation peut être dissoute avec le consentement des trois quarts des actions représentées [illegible] à une majorité de [illegible] [illegible] dans les journaux quotidiens de la ville de la Nouvelle Orléans.

ARTICLE VIII.

Cette corporation sera autorisée à commencer les affaires quand cent mille piastres ($100,000) de son fonds capital auront été souscrites. Aucun actionnaire ne sera tenu responsable des contrats ou des erreurs de cette corporation, pour une somme autre que la balance non payée et due sur des parts de stock qu'il possède et une simple informalité dans l'organisation ne pourra pas avoir l'effet de rendre cette charte nulle ou exposer un actionnaire à une dette quelconque au delà du montant de son stock.

ARTICLE IX.

Si cette corporation est dissoute ou par limitation ou sa charte ou pour autre cause ses affaires seront liquidées par trois commissaires nommés par les actionnaires à une assemblée générale convoquée à cet effet. les dits commissaires resteront en fonctions jusqu'à ce que les affaires de la dite corporation aient été entièrement liquidées, et en cas de mort d'un ou des dits commissaires, le survivant ou survivants continuera à agir.

ARTICLE X.

Les actionnaires nommés ci-après sont par le présent déclarés le premier Board de Directeurs, et resteront en fonctions jusqu'à la première élection, d'après cette Charte, qui aura lieu le premier lundi de juillet 1889, ou jusqu'à ce que leurs successeurs auront été dûment élus et auront qualifié à savoir: JOHN DYMOND, JOHN B. LEVERT, HARRY D. FORSYTH, MEYER WEILL, DENIS LANAUX, FRANK J. LEVIS, WILLIAM S. BLOOMFIELD, P. EDWARD ST MARTIN, LUCIEN SONIAT, FRANK BARKER, A. M. SOBRAL, A. J. LAGARDE, JULES J. JACOB, J. CHARLES LEBOURG, GEORGE O. LEPINE, WALTER A. ANSELL, et M. A. BERNSEL, avec JOHN DYMOND Président, JOHN B. LEVERT, Vice Président et HARRY D. FORSYTH Secrétaire.

Fait et passé à mon bureau en cette ville, le jour le mois et l'an ci-dessus mentionnés ci dessus, en présence de MM. Melony J. Soniat et Bernard Bermudez, témoins compétents, résident en cette ville qui ont apposé leurs noms à côté de ceux qui ont aussi comparu et de moi, notaire, après avoir lu le tout.

Copie primitive signée par:

JOHN DYMOND.
JOHN B. LEVERT.
H. D. FORSYTH.
MEYER WEILL.
DENIS LANAUX.
FRANK J. LEVIS.
WM. S. BLOOMFIELD.
P. E. ST. MARTIN.
ALBERT J. LAGARDE.
M. J. SONIAT.
B. BERMUDEZ.
CHAS. T. SONIAT.
Notaire Public.

Je, soussigné, Conservateur des Hypothèques dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par le présent que l'acte d'incorporation ci-dessus mentionné de la RICE PLANTERS & RECEIVERS ASSOCIATION, LIMITED, a été dûment enregistré ce jour dans mon bureau dans le livre 353 folio 50.

Nouvelle Orléans, 9 août 1888.
Signé. GEO. GUINAULT,
Conservateur des Hypothèques.

Je, soussigné notaire, certifie par le présent, que ce qui est mentionné ci-dessus est une copie exacte de l'acte primitif enregistré dans mon bureau.

En témoignage de quoi j'ai signé mon nom et apposé le sceau officiel ce 11ème jour du mois d'août A. D. 1888. Les mots "ceci" et "numéros" interlignés, interlignes approuvées.

{SCEAU} CHAS. T. SONIAT.
Notaire Public.
14août—5t sa 30j

### Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 17 SEPTEMBRE—CLASSE No. 33[illegible]

Tirage de 4 heures P. M.

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 56 | 27 | 37 | 29 | 25 | 43 | 67 | 52 | 63 | 30 | 34 | [illegible] | [illegible] |

Les tirages ci dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et sont effectués dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 17 septembre 1888—4 heures P. M.

J. A. ROUSSEAU
ALEX. HARRIS.
DAN. A. WILSON.
Commissaires

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus au [illegible]

## AMUSEMENTS.

### THEATRE DE FARANTA

Au coin des rues Orléans et Bourbon.

Le premier qui ait ouvert ses portes le 15 septembre.

Matinées les jeudis, samedis et dimanches.

LES FRERES WESTON,

dans leur comédie drame musical intitulée WAY OF THE WORLD.

Lundi 24 sept—Compagnie de J. H. SHIELD jouant des pièces nouvelles.
18 sept—

### Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.

(Casernes et Versailles.)

Célébration de son 15e Anniversaire Dimanche, 23 septembre 1888, A l'Ecole McDonogh No 16, Coin Treme et Delachaise.

BANQUET et SOIRÉE DANSANTE.

Comité d'Organisation.

M. A. Peyroux, président. Sébastien Roy, ex officio, J. M. Pomès, A. Saubaba, F. A. Miller, Ant. Dardéna, Joseph Manaut, Geo. Levesque, Guillaume Barre, Jean Peyregne, Jules de la Westra, Alex. Ligue.

Prix d'entrée à la soirée dansante, 50c.

Pour invitation de dames s'adresser aux membres du comité.
[illegible] sept—au 23

## INSTITUTIONS.


### SPRING HILL COLLEGE,

Près de Mobile, Ala.

La session annuelle de ce collège commencera le LUNDI, 1er octobre. Les élèves partiront pour le collège le lundi matin 1er octobre, par le train de 7 heures par le Louisville & Nashville R. R. Le Président et le Vice Président pourront être vus du 15 septembre au 1er octobre au Collège des Jésuites, coin des rues Commune et Baronne. [illegible] sept—au 1er oct

### COLLEGE ST. CHARLES.

Grand Coteau, Lne.

Le Collège ci-dessus s'ouvrira le MERCREDI 3 octobre. Le Rév Président Wm. J. Kennedy, S. J. sera en ville le 20 septembre. A partir de cette date jusqu'au 2 octobre les parents désireux de le voir pourront le trouver au collège des Jésuites rue Baronne. 16 sept—jusqu'au 2oct

### COLUMBIAN INSTITUTE.

185 Rue des Remparts (côté Nord.)

Pensionnat et Externat DE JEUNES FILLES.

Cette institution recommencera ses classes LUNDI 3 septembre. Pour prospectus s'adresser à la directrice Mlle H. FITZGERALD.
2 sept—3m

### Institut Commercial de St. Aloysius.

Au coin des rues Chartres et Quartier

EN CHARGE DES FRÈRES DU SACRÉ-CŒUR.

Les cours comprennent toutes les branches élevées d'une éducation commerciale, l'enseignement de l'Espagnol et du Français sans frais additionnels.

La prochaine session commencera le LUNDI 3 septembre. 26août—1m

### Institut Picard.

Pensionnat et Externat pour jeunes filles.

Réouverture des classes Lundi 3 septembre.

Pour prospectus ou informations s'adresser à l'Institut 223 Esplanade.
25 août—2 jours

### COLLEGE JEFFERSON,

Paroisse St-Jacques, Lne.

Sous la direction personnelle des Pères Maristes.

Est situé dans une des sections les plus salubres de l'Etat. Il est sur les rives du fleuve Mississippi, 50 milles au-dessus de la Nouvelle Orléans, avec laquelle il est en communication tous les jours par bateaux à vapeur et par les trains du Mississippi Valley et du Texas Pacific.

Conditions [illegible]. La prochaine session commencera le 2 octobre. [illegible] Henry, convent de [illegible] paroisse St-Jacques, Lne ou [illegible] Catholique, Alger, Lne. 11 août—au 2 oct

### COLLEGE ST-ISIDORE.

Troisième district—Nouvelle-Orléans.

Année scolaire commençant le 1er septembre.

Conditions—Pension, enseignement et blanchissage [illegible] commerciale.

Langues anglaise et française [illegible] [illegible] par mois.

Pour catalogue s'adresser à

Rév. J. Scherer, C. S. C. Président
2 sept—2 m—jeud mard dim

### Kentucky Military Institute,

Près de Frankfort, Kentucky.

La prochaine session de cet Institut s'ouvrira Lundi, 10 septembre 1888, et fermera Mercredi le 19 juin 1889.

Pour information s'adresser à
D. F. BOYD, Surintendant
28juil—12m | Farmdale P. O. Ky



### W. G. Coyle & Cie.,

CHARBON, COKE.

Pittsburg, Anthracite, Raymond, Cannel et Coke de Gaz et Connelsville.

Les planteurs, fondeurs, familles et bateaux faisant usage de charbon pourront obtenir de la valeur en achetant leurs approvisionnements au prix du marché.

Bureau: 37 rue Carondelet.

Chantier: Sur la Levée, bout de la rue Race.
1er sept—6m—dim mar ven

### Philip Werlein,

135...RUE DU CANAL...135

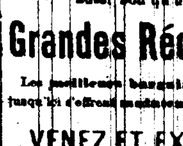

LE MAGASIN DE PIANOS le meilleur marché DANS LE SUD.

$150 achèteront un PIANO presque aussi bon qu'un neuf.

### Grandes Réductions.

Les meilleurs baguins qui ait jamais été offerts jusqu'ici maintenant.

VENEZ ET EXAMINEZ.
18déc—

### Crescent Insurance Company.

37 et 39, rue du Camp,

NOUVELLE-ORLEANS.

Incorporée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1860.

CAPITAL EN ARGENT....$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurance émises et à échéance contre [illegible] [illegible] d'incendie.

W. M. LYMAN .......... Président
J. H. DeLESDERNIER .......... Vice Président
CHAS. E. RICE .......... Secrétaire

Directeurs:

| | |
|---|---|
| Joseph Bowling | Chas. H. Whitney |
| Geo. W. Bentel | J. H. Oglesby |
| C. Manson | R. R. Fuitoa |
| L. J. Reiss | Charles H. Didon |
| Lucien Delery | A. C. Coates |
| R. F. W. Bachman | Charles Newman |
| Joseph Kohn | M. Gillis |
| James T. Rodd | Chas. E. Rice |
| | R. K. Calder |

Voyez nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

### LEON QUEYROUZE,

EPICERIE EN GROS.

—Importateur—

VINS ET LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes en face de l'Océan [illegible]

27 RUE DECATUR.